

# Téléphonie mobile :

## Feu vert aux nouvelles antennes 5G dans le canton de Vaud

**Le Conseil d'État lève le gel des autorisations décidé en 2019.**

**Déjà 450 installations 5G sont en place.**

Mathieu Signorell – Publié le 20.05.2021

L'installation de nouvelles antennes dans le canton de Vaud avait été gelée par «principe de précaution». Mais des essais ont rassuré.

Jacqueline de Quattro, alors conseillère d'État, l'avait annoncé en avril 2019 : le Canton gelait les procédures d'autorisation pour la construction de nouvelles antennes 5G, par «principe de précaution». La situation semble s'être désormais dégelée et le Conseil d'État a annoncé ce jeudi qu'il lève «immédiatement la suspension des autorisations».

Entre-temps, il a mené des projets pilotes sur des installations de dernière génération, explique-t-il. «Ces essais ont permis de procéder à des mesures de rayonnement et de les analyser, afin de garantir le respect des valeurs limites fixées dans l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI).»

### Déjà 2000 antennes de téléphonie mobile

Le Canton s'attend à recevoir chaque année quelque 300 dossiers pour de nouvelles antennes 5G. «À l'heure actuelle, nous comptons environ 2000 installations de téléphonie mobile dans le canton de Vaud», explique Sylvain Rodriguez, directeur de l'Environnement industriel, urbain et rural au sein de la Direction générale de l'environnement.

« La 5G a pu se développer dans le canton de Vaud par d'autres procédures et par d'autres adaptations logicielles des opérateurs, ajoute-t-il. Cela représente environ 450 antennes ».

En gros, ce sont d'anciennes antennes adaptées entre-temps à la 5G, ce qui était resté autorisé.

*« Le gouvernement est réceptif aux craintes exprimées par la population »*

Béatrice Métraux, cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité

La décision du Conseil d'État n'a pas pour autant valeur de blanc-seing délivré à la technologie 5G. «Le gouvernement est réceptif aux craintes exprimées par la population», explique la conseillère d'État Verte Béatrice Métraux.

### Mesures d'accompagnement

Elle rappelle que la question de la dangerosité de la 5G pour la santé relève de la compétence de la Confédération. Et d'ajouter: *«Le Conseil d'État a écrit ce jour à Madame la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga pour demander une mise en œuvre rapide des mesures d'accompagnement prévues, notamment la mise en place d'un service de consultation en médecine environnementale, d'un monitoring des rayonnements et des recherches sur leur impact sur la santé.»*

Les Verts vaudois ont réagi par un communiqué de presse jeudi après-midi. Ils disent «prendre acte» de cette décision et se plaisent à relever que les procédures simplifiées pour des «cas bagatelles» seront désormais du passé. Ils appellent à la mise sur pied d'un débat national sur ce sujet. *«La population ne peut en aucun cas être mise devant le fait accompli, ajoutent-ils, tant il s'agit là bien plus que d'une pure question technologique.»*